



Contrat de Séjour

basé sur le respect de soi-même et le respect des autres,

base de la citoyenneté

(établi en deux exemplaires : un pour la personne accueillie et un pour le centre)

Préalable

Nous allons ensemble engager et partager une période importante de votre vie. Ce contrat de séjour est destiné tout autant à faciliter nos échanges qu'à vous permettre de bénéficier des conditions les meilleures pour vous engager vers une nouvelle étape de votre existence.

Ce contrat de séjour est établi

Entre le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale BETHEL représenté par Monsieur Philippe Théry, directeur de l'association Bethel Hébergement et M _____, votre référent, ci-après désignés par **Nous**, d'une part,

d'autre part

Monsieur _____, accueilli à BETHEL ci-après désigné par **Vous**

Entre ces deux parties il est convenu ce qui suit :

1 Logement et propreté des locaux

" Le logement est une question de dignité.

La propreté des locaux ne peut être qu'une démarche collective "

Nous mettons à votre disposition une possibilité d'hébergement et vous proposons de partager des locaux communs pour une vie collective que nous voulons la plus harmonieuse possible.

Vous aurez le souci des équipements mis à votre disposition et prendrez soin de les conserver dans un état correct et accueillant pour tous ceux qui souhaitent en bénéficier quotidiennement et pour ceux qui seront appelés à vous succéder. Vous rangerez votre chambre et ferez votre lit chaque matin.

2 Repas

" La restauration est une occasion de convivialité "

Nous assurons un service de restauration qui vous permettra de pouvoir bénéficier d'un bon équilibre nutritionnel.

Vous débarrasserez votre table et, à tour de rôle, vous participerez au service de mise de table et de vaisselle. Vous veillerez à conserver, en toutes circonstances, une tenue correcte et propre par respect pour vos voisins de table et pour l'équipe de BETHEL qui vous accueille.

3 Hygiène

" La propreté est un signe d'éducation et de respect "

Nous mettons à votre disposition les équipements sanitaires nécessaires pour la sauvegarde d'une bonne hygiène de vie, condition première requise pour une bonne qualité relationnelle vis à vis de tous vos interlocuteurs.

Vous veillerez à entretenir une hygiène de vie correcte en prenant toutes les mesures nécessaires par respect pour vous-même et votre entourage. Les lieux réservés à cet effet seront tenus dans un bon état de propreté, preuve de votre considération pour autrui et vous serez appelés à tour de rôle à pourvoir à l'entretien de ces locaux. (cf Règle 4 des Règles de vie commune à Bethel Hébergement)

4 Santé

" La santé est une richesse que nous devons entretenir "

Nous nous efforçons de vous apporter le maximum de moyens pour vous permettre de bénéficier d'excellentes conditions de soins, dans le respect de votre droit à choisir votre propre médecin. A cet effet, nous sommes partenaire d'une équipe de médecins et d'infirmières vers qui nous pouvons vous orienter.

Vous avez une réelle et grande responsabilité, tant vis à vis de vous mêmes que vis à vis des autres, dans le traitement et le suivi de votre santé. Vous prendrez vos dispositions pour passer une visite médicale dans les quinze premiers jours de votre séjour à Bethel ; vous aurez ainsi à cœur de vous soigner dans les conditions optimales d'efficacité qui vous seront proposées par votre médecin. Pour des raisons de sécurité vous déposerez vos médicaments à l'accueil.

Toutes ces dispositions s'inscrivent dans le respect rigoureux du secret médical.

5 Consommation Alcool et Drogue

" Toute dépendance est une forme d'esclavage "

Nous voulons vous donner les moyens de vous libérer de cet esclavage éventuel. Les conditions de votre hébergement doivent vous aider à vous dégager d'une telle situation. Aucune boisson alcoolisée, aucune drogue quelle que soit sa forme, ne doivent pénétrer dans la maison.

Vous savez à quel point il vous faudra, le cas échéant, lutter pour vous affranchir de cette dépendance. Vous prenez dès à présent, à nos côtés, la résolution de tout faire pour vous éloigner de ces liens de consommation. Pour cela vous pouvez tirer parti du suivi médical plus spécifique et des partenariats qui vous pourront vous être proposés.

6 Dégradation & Vol

" Le vol et la dégradation sont indignes et donc inadmissibles "

Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol entre hébergés de vos effets personnels qui restent sous votre responsabilité.

Vous devez nous signaler toute situation qui risquerait de mettre en jeu votre sécurité. Aucune dégradation ni vol ne pourront être tolérés dans l'intérêt de tous, qu'il s'agisse de notre matériel ou de celui des autres résidents.

7 Participation à la vie collective

"Il n'y a pas de vraie citoyenneté sans participation active à la vie de la collectivité "

Notre structure d'accueil entend favoriser l'apprentissage de la vie collective dans un souci de partage et d'harmonie. Notre objectif est de vous aider à retrouver une réelle autonomie.

Vous serez appelés à participer activement à différentes activités qui concerneront aussi bien l'entretien des locaux que les loisirs et la vie culturelle. Votre implication dans ces démarches sera la manifestation de votre détermination à vouloir vous " en sortir " le plus rapidement possible.

8 Bruit

" Le bruit est considéré comme le facteur de pollution le plus préoccupant "

Nous avons dissocié les parties communes des parties privatives afin de préserver un certain calme dans les lieux de repos. Tout équipement audiovisuel étant **toléré** dans les chambres, l'usage en sera cependant réglementé et contrôlé.

Vous pourrez disposer de toute latitude pour vous détendre et vous distraire tout en respectant le besoin de quiétude, de détente et de repos de vos compagnons de vie à BETHEL

9 Sens de l'initiative et insertion

" Devenez acteur de votre propre destin "

Nous sommes à votre disposition pour vous faire profiter des contacts que nous pouvons avoir tant dans les domaines du logement, de la formation et de l'emploi que des loisirs.

Vous vous engagez à effectuer toutes les démarches nécessaires pour retrouver votre place dans la société (recherche de travail, formation, programme d'insertion, recherche de logement, etc) et à en faire part à votre référent qui pourra vous conseiller.

10 Contrat d'engagement financier

"Il ne peut y avoir de perspective d'autonomie sans engagement financier"

Nous vous aidons à mener à bien votre projet personnel de réinsertion et en particulier votre entrée dans votre futur logement.

A cet effet nous allons vous aider à acquérir l'autonomie financière à l'aide d'un contrat moral d'engagement sur un budget qui se veut aussi proche que possible de la réalité.

Vous vous engagerez à économiser chaque mois une partie de la totalité de vos ressources que vous négocierez avec votre référent. Le but de votre engagement est de devenir autonome le plus rapidement possible.

Vous acquitterez une participation financière s'élevant à 30% du montant global de vos ressources (comme stipulé par l'arrêté du 13 mars 2002 portant application de l'article 8 du décret n° 2001-576 du 3 juillet 2001 relatif aux conditions de fonctionnement et de financement des centres d'hébergement et de réinsertion sociale)

Vous vous engagez pour cela à présenter les justificatifs de vos ressources et de vos engagements financiers (dettes, pension alimentaire, etc...)

Vous gèrerez le restant de vos ressources pour vos dépenses personnelles en relation avec votre référent.

11 Discipline et comportement

" Sans une règle de vie bien ordonnée, il n'y a pas de projet qui tienne "

Nous avons une expérience significative de la vie collective et savons que tout dysfonctionnement trouve son origine dans le non-respect de certaines règles élémentaires de savoir-vivre.

Votre séjour à BETHEL est l'opportunité de retrouver une nouvelle perspective d'avenir. Pour saisir cette chance vous vous engagez à respecter le règlement de fonctionnement.

12 Respect de l'Éthique

" Notre éthique est intimement liée à notre identité chrétienne "

Nous souhaitons être des témoins de Jésus Christ par une vie chrétienne que nous voulons aussi proche que possible de son Evangile. Nous respectons, par définition, toutes les croyances et aucune démarche de prosélytisme ne sera entreprise de notre part. Par contre nous acceptons volontiers d'être interpellés sur notre foi.

Vous aurez de même à vous abstenir de toute forme de prosélytisme.

13 Respect des autres

" Pour être respecté, respectons les autres. "

Nous sommes une structure d'accueil respectueuse des autres et posons comme condition préalable le respect inconditionnel de la personne accueillie.

Vous êtes entré dans notre structure et vous vous trouvez, de ce fait, redevable de cette règle élémentaire, qui est à l'origine de tout nouveau parcours.

Toute violence physique ou verbale pourra être sanctionnée par un renvoi immédiat. Tout usager auteur de harcèlement moral répété c'est-à-dire qui fera des menaces envers le personnel sera exclu de l'établissement, sans circonstance atténuante (travail, démarches en cours).

Tout usager qui abusera de la faiblesse d'un autre usager pour lui soutirer de l'argent ou des biens sera également exclu.

14 Loisirs

" Nos rêves et nos loisirs forment nos personnalités "

Nous mesurons, à sa juste valeur, l'équilibre de la détente du corps et de l'esprit. Il est donc utile de consacrer une part de notre emploi du temps à des loisirs sportifs, culturels et/ou artistiques.

Vous serez " acteur " de vos loisirs et pourrez proposer, selon votre expérience et vos souhaits, certaines activités en plus de celles organisées par l'équipe éducative.

15 Durée du contrat

" Il y a un temps pour être hébergé et un temps pour repartir "

Nous formulons pour vous, auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, une demande initiale d'accueil de six mois.

Vous devrez, si votre situation le nécessite, effectuer par écrit une demande de prolongation auprès de la direction de l'établissement, au moins un mois avant l'échéance du présent contrat.

16 Rupture du contrat

" Mieux vaut la fin d'une chose que son commencement... "

Nous mettrons automatiquement fin au présent contrat : lors de son échéance s'il n'est pas prolongé, en cas de non respect des termes qui le composent ou en cas de non respect des termes du règlement de fonctionnement remis avec le livret d'accueil.

Vous pourrez mettre fin au présent contrat dès que vous vous sentirez apte à repartir. Vous nous préviendrez alors auparavant afin de pouvoir réaliser un bilan de votre séjour.

17 Votre séjour

" Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va "

Votre séjour doit devenir pour vous un moment privilégié pour votre réinsertion. Si vous avez la conviction que seul, vous ne pouvez pas vous en sortir, c'est ensemble que nous avons de réelles chances de trouver la clé à vos problèmes actuels.

Nous ne savons pas où votre séjour parmi nous vous conduira, mais ce que nous souhaitons, c'est que vous quittiez BETHEL avec un cœur et un esprit renouvelés. Nous voulons d'ores et déjà vous remercier de votre participation active tout au long de votre séjour.

Fait à Tourcoing en double exemplaire, le

Signature de
la personne accueillie :
(précédé de la mention lu et approuvé)

Signature du
référént :

Signature du
directeur :

ANNEXE

TARIFS DES PRESTATIONS PAYANTES

Mis à jour le 7 novembre 2012

(Ces tarifs sont donnés à titre indicatif et ne sont pas contractuels)

- Lessive : 3 euros par lessive
- Repas pour personnes extérieures : 5 euros par repas et par personne
- Vestiaire : en fonction des effets, prix coûtant ou gratuit
- Téléphone : point phone à pièces uniquement
- Boissons et friandises au distributeur automatique : entre 0,50 et 1,20 euros